

Meudon, le 30 septembre 2021

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Comme vous le savez, le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) contribue le plus activement possible aux travaux du Comité Stratégique de Filière (CSFA). Nous avons ainsi participé à la concertation placée sous votre égide le 12 juillet dernier en présence des principaux acteurs.

Au nom de notre Branche professionnelle et en mon nom personnel, je vous remercie pour l'ensemble des actions qui ont pu être déployées avec efficacité au cours de ces derniers mois, que ce soit pour accompagner notre filière automobile, ou, plus généralement, soutenir notre tissu entrepreneurial.

Le CNPA est tout particulièrement conscient des transformations majeures auxquelles est confrontée l'automobile, et de la nécessité d'opérer des choix ambitieux dans le cadre du Plan de Relance et du Plan d'Investissement France 2030. Les chocs économiques et sociaux seront tout à fait considérables sur l'ensemble du territoire national, mais ils constituent aussi une opportunité si cette transformation est accompagnée de manière adéquate.

Nous partageons à ce titre sans réserve les propositions portées par la Plateforme Automobile (PFA), et notamment en ce qui concerne la préservation de la technologie hybride dans une transition écologique d'autant plus difficile qu'il faut à la fois garantir sa soutenabilité économique et son acceptabilité sociale.

La distribution et les services de l'automobile, qui constituent l'« aval » de la filière, représentent un atout pour la France. Branche à part entière, co-pilotée avec nos partenaires sociaux dans un esprit de responsabilité, elle fédère plus de 160.000 entreprises, soit 500.000 actifs. L'aval est fortement contributeur de valeur ajoutée, d'emplois qualifiés et non délocalisables dans l'ensemble de nos régions, ainsi que d'insertion dans l'économie locale et la société.

Nos ETI, PME et TPE font face à une transition écologique et numérique sans précédent, dans le double contexte de conditions économiques dégradées au sortir de la crise sanitaire et d'une pression excessive des principaux donneurs d'ordres. Par ailleurs, le paquet climat « Fit for 55 » présenté par la Commission Européenne le 14 juillet dernier, emporte désormais, vous le savez, de larges conséquences sur l'aval de la filière avec un risque, à confirmer, que nous évaluons à 50.000 emplois qualifiés dans notre seul secteur.

La pression de ces nouvelles normes se conjugue aux consultations ouvertes sur le futur régime juridique relatif à la vente et à l'après-vente automobiles actuellement à l'étude à Bruxelles. Les enjeux exigent la plus grande vigilance alors que la dépendance économique des réseaux commerciaux à l'égard des constructeurs s'est largement accrue au cours de ces dernières années, tout en soulevant des problématiques très fortes et de nouveaux risques pour l'artisanat.

Dans ce contexte, les facteurs de déstabilisation du secteur sont aujourd'hui aussi tangibles que méconnus, les services de l'automobile restant encore beaucoup trop hors champ des politiques publiques. Nos dernières études d'impact, réalisées en 2018 à notre seule initiative sur l'ensemble de notre chaîne de valeurs, sont aujourd'hui obsolètes. C'est donc avec beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes que nous cherchons à anticiper les bouleversements qui génèrent une nouvelle donne, totalement différente des modèles économiques, sociaux et technologiques conventionnels.

Ma conviction est que nos entreprises, en proximité immédiate avec tous les Français, sont en mesure d'apporter toute leur part au succès de cette transition, fondamentale pour l'avenir de notre Pays. Inscrire notre secteur dans une dynamique industrielle et commerciale au diapason des enjeux contemporains, est un défi que le CNPA souhaite relever.

Cependant, nous ne parviendrons pas, à l'évidence, à accompagner cette transformation historique sans l'appui de notre puissance publique comme de nos partenaires de la filière. Nous sommes actuellement dans une sorte d'impasse : de nombreux échanges se sont tenus avec nos ministères de tutelles, sans parvenir à une concrétisation significative et à un plan d'actions qui soit adapté à notre tissu entrepreneurial ; dans le même temps, l'amont bénéficie quant à lui de nombreux dispositifs spécifiques pour faciliter son indispensable rebond et réimplantation en France.

Je crains à ce titre que les mesures encore à l'étude ne se limitent, sans votre intervention, à une dimension exclusivement industrielle, reléguant ainsi à un plan tout à fait accessoire les défis spécifiques à un écosystème de métiers de services essentiel à la Nation. Il s'agit pourtant d'une condition absolue de réussite collective : engager un véritable élan commun entre l'amont et l'aval au travers des axes établis dans le cadre du Comité Stratégique de Filière Automobile.

Il me paraît ainsi important, avant qu'une nouvelle réunion ne s'organise sous votre autorité, d'éviter une grave incompréhension de la part de notre Branche professionnelle alors que nous avons encore la possibilité de définir une stratégie globale de « filière » réellement abordée de manière solidaire. Cette feuille de route, qui appelle sans aucun doute une nouvelle méthode de travail, plus concrète, inclusive et opérationnelle, doit nous engager de manière positive sur la route de la France de demain.

Je sollicite par conséquent tout votre soutien, afin que les services du Premier Ministre expertisent directement l'analyse et les premières propositions que vous trouverez en annexes de ce courrier. Mes équipes et moi-même, comme d'ailleurs nos partenaires sociaux, se tiennent à leur disposition pour travailler avec efficacité.

Enfin, je serais particulièrement heureux et honoré que vous acceptiez mon invitation, à l'occasion de votre prochain déplacement à Marseille, à visiter l'un des 42 Centre de Formation d'Apprentis de la Profession. Vous y verrez combien notre Branche, qui forme chaque année 67.000 alternants, peut-être, je le crois, exemplaire et pionnière en offrant à notre jeunesse de vraies perspectives d'insertion et d'emplois au sein de métiers en plein mouvement.

Tous ne demandent qu'à être mieux considérés dans cette difficile mais enthousiasmante révolution des mobilités.

Dans le prolongement de votre plan présenté à Marseille pour encourager en particulier l'insertion professionnelle de notre jeunesse, vous aurez compris que le CNPA, avec l'appui de nos instances paritaires et de l'OPCO Mobilités, est prêt à vous apporter son plein concours.

Me réjouissant de vous retrouver, je sais toute l'attention que vous saurez réserver à nos propositions et à nos attentes.

Vous en remerciant très vivement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma plus haute considération.



Francis BARTHOLOMÉ

Contact : Xavier HORENT, Délégué Général – xhorent@cnpa.fr

Copie : Monsieur Alexis KOHLER, Secrétaire général
Monsieur Pierre-André IMBERT, Secrétaire général adjoint
Monsieur Alexis ZAJDENWEBER, Conseiller économie, finances, industrie

PJ : Note du CNPA